

Détail des avis exprimés

Très bonnes idées qui pourraient changer la vie des Riverains et des Touristes. Bravo

Y aura t-il un plot pour aller sur la route ...auquel cas cela poserait un problème pour recevoir... Très bonne idée de laisser un passage pour les piétons

Veillera à l'accessibilité pour les PMR S'agit-il d'un aménagement en perspective d'une nouvelle opération immobilière ? Dans ce cas penser aux logements sociaux Ne pas limiter l'accès des parkings par des barres de hauteur ou alors pas moins de 2,6 m Ne

Un endroit accueillant pour boire un verre même en après-midi avec vue sur le port

Trop de voitures sur l'avdo et intersections dangereuses. Délimitation voie piétons avec matériaux naturels (bois)

Très bonne initiative de limiter la circulation des véhicules et de permettre aux piétons et cyclistes un accès sécurisé.

Surtout éviter les plots et jeux de quilles inesthétiques.Merci

Sur le parking nord votre illustration est erronée il n'y aura jamais la place de faire un rond point à camion avec la pelouse et arbres en plus. Pour le passage piéton le long de la traque il serait judicieux de le faire dépasser d'un mètre environ en surplomb afin de gagner ce mètre sur la largeur du bas côté presque inexistant à ce jour, cela

Redéfinir les limites des riverains, enlever les haies et les objets encombrants sur le

Qui sont les "sages" de ce comité? Les habitants de l'avenue ne sont-ils pas les premiers concernés? Si la voie est à double sens, elle doit permettre de se croiser sans difficulté. Quid du stationnement "en épis" coté maisons? La voie en surplomb au dessus du perré doit être la plus étroite possible (max 1 mètre) La philosophie globale du projet est ouvertement en faveur du côté ludique du lieu au détriment

Quelque soit la décision, ce domaine doit absolument rester authentique et un peu

Quel intérêt d'aménager un espace vert dans cette zone "naturelle " supprimant toutes possibilité de stationnement (où se garer sinon ?) Pourquoi ne pas réaménager le parking Nord pour qu'il soit mieux intégré visuellement dans les prés

Pourvu que ça continue à l'intérieur / centre de la Teste

Pourquoi faire un parking, au nord, si les accès sont réservés aux riverains qui se garent devant chez eux, - - voie en surplomb au-dessus des perré oui --mais pour les piétons seulement ----piste cyclable sur l'arrière des constructions si possible -- restauration du domaine public pour le stationnement des professionnels uniquement.en conservant la verdure si possible.et limitation à 20 km/h sur toute la

Pour le parking nord , c'est difficile de ne pas le laisser en stationnement pour nos anciens qui ont du mal à se déplacer , ils adorent cet endroit.

<p>Pour la limitation de vitesse, c'est une priorité, MAIS pas de bornes qui ne vont pas dans le sens d'un embellissement de l'avenue. Cette limite de vitesse de 20-30 km/h doit être couplée à des chicanes et/ou dos d'ânes si la circulation ne peut être restreinte aux habitants de l'avenue et aux usagers du port. Pas d'espace dédié vélo, mais plutôt une zone partagée vélo-voitures, d'autant plus si la vitesse est limitée et/ou le trafic restreint aux habitants et usagers du port. Seuls les piétons devraient avoir une zone réservée le long du port (NB : sans garde-corps et sans prendre sur le perré). Pour limiter dès à présent le trafic routier sur l'avenue, il suffirait peut être d'interdire le pont du canelot aux voitures. Concernant le stationnement, la carte postale de l'avenue du port serait bien plus jolie sans voitures garées sur l'avenue. Auquel cas il faudrait garder le parking Nord, et créer un ou d'autres parkings sur</p>
<p>Pour : C=élargissement coter habitations car trop d'avantages ils sont sur un ancien domine maritime a eux d'assumer pour D:cela devient un lotissement privée</p>
<p>Pose d'un affichage pour indiquer la vitesse. Mieux signaler les trois "céder le</p>
<p>Pas trop de changement ,gardons l'authenticité de ce très bel endroit</p>
<p>Pas de voie en surplomb du perré qui cacherait les bateaux et défigurerait le côté authentique du port, ce promenoir n'est pas nécessaire si la circulation est limitée</p>
<p>Pas de privatisation de la voie. Pas de transformation en espace commercial. Cohérence architecturale avec le port et avec le grand circuit des prés salés.</p>
<p>Pas de chicane on est pas à Berlin avec ses check points!!!</p>
<p>On parle de dangerosité mais combien d'accidents par an ? Zéro il me semble (en dehors des canards). Ne transformons pas le charme de cette avenue en espèce d'avenue aseptisée goudronnée aménagée pour servir réellement quelques week end et semaines par an. Une limitation de la vitesse et quelques plots bétons (ou mieux des bacs à fleurs) devraient suffire. Il y a sûrement d'autres priorités d'utilisation de l'argent public : réfection de l'écluse du Canelot, aménagement</p>
<p>mise en place de borne rétractable (cf. choix D) Parking nord obligatoire pour les utilisateurs bateaux de la moitié nord du ponton afin que les riverains puissent se</p>
<p>Les ralentisseurs sont une plaie !! 30km/h oui élargir et dédier un espace pour les piétons et vélo serait le mieux. Retrouver l'espace public sur l'avenue des ostréiculteurs (côté maison) et de chaque côté du canelot (domaine maritime) permettraient déjà de libérer de l'espace déjà existant. Tous ces aménagements</p>
<p>Le plus important me semble être l'accès limité aux voitures. Il devrait l'être aussi pour toutes les voies d'accès aux cabanes du port (ouest, centre).</p>
<p>La vitesse pourrait aussi être limitée à 20km/h pour une plus grande sécurité; les personnes à mobilité réduite vont enfin pouvoir profiter de cette avenue des</p>

La piste piétonne sera aussi empruntée par les randonneurs arrivant d'Italie (GR6) et du Tour du Bassin (TBA) limitation à 20 km/h pour les voitures Pistes bidirectionnelles largeur 3 m Espace sécurisé entre les voitures et les cyclistes
la limitation à 20 km/h ne sera pas respecté
L'intérêt principal du port réside dans son aspect "dans son jus". Par opposition aux "marinas et ports de plaisances" aseptisés, notre petit port garde son caractère sauvage et c'est qui nous y attire. Je trouverai préjudiciable de faire disparaître ce qui
l'accès doit rester libre, la limitation se faisant naturellement par le nombre de parkings actuellement (et de plus pour ceux ayant des chiens, cela éviterait d'avoir les excréments sur cette voie piétonne ...) excellent idée du passage en surplomb du quai / garder les marques de sécurité des voitures aux différentes routes y venat
Je suis un ancien propriétaire d'un appartement résidence les viviers 62 avenue des ostréiculteurs et je pense que ces aménagements serait bénéfiques. Ce n'est pas trop le sujet même si cela concerne le même quartier j'habite de nouveau avenue des Huttiens et malheureusement par incivisme et dangerosité de la part de certains chauffards faudrait-il penser peut-être à installer des ralentisseurs sur cette avenue
Je suis très favorable à cette évolution mais il ne faut pas pour autant oublier la rénovation de certaines voies testérines qui en ont un besoin urgent !
Je suis totalement contre la privatisation de fait de la voie routière, au bénéfice des riverains. Ils ont déjà été avantagé lors de la reprise des propriétés.
Je suis sceptique pour les chicanes (c est plutôt moche) . Préférerais des dos d ânes
Je suis pour conserver un peu d authenticité pour la ville qui nà que trop évoluè à mon avis dans un très mauvais sens.
Je n'ai pas validé la proposition E car on (les plaisanciers) souffre du manque de parking, je suis pour un aménagement du parking nord mais pour conserver des
Interdire l'accès voiture aux non résidents et non professionnels !
il y trop d'habitation qui empiète sur la voie public avec la végétations en particulier au intersection de céder le passage .
Il faut que l'accès aux ostréiculteurs qui font de la vente reste possible, et que suffisamment de places de parking soient disponibles.
harmonisation des couleurs des cabanes et sécurisations des pontons
Garder le parking au bout pour l accès à la promenade des Prés Salés pour les

Faire une voie bien lisse sans trottoir ou rebord afin que les poussettes, fauteuils handicapés, deambulateurs, etc puissent circuler librement sans obstacles. Prévoir aussi le réaménagement des bords du canal parallèle à la voie du port pour les piétons et vélos, un nettoyage et végétalisation s'imposent. Les riverains devront avoir une place dédiée à leur véhicule au plus près de leur maison, les jardinières privées, qui semblent prises sur la voie publique devront être retirées, pour un réaménagement uniforme et entretenu par la municipalité. Le parking actuel sera un

Faire l'aire de carénage au bout nord de l'avenue des pêcheurs

Enterré comme prévu la ligne électrique. Supprimer toutes ces occupations abusives pour laisser les usagers et promeneurs se garer sur la voie publique. Il n'y a que les 2 restaurants qui ont le droit d'occuper cet espace... Limité à 20km évidemment. Sur le permis vous avez la place de faire cet espace promeneur en bois, depuis le bord de la route en gagnant sur la pente de la digue comme au port de Cazaux. Pour les vélos, une fois la vitesse limitée, ils seront tranquilles. Pas de raquette en bout de digue.

encore un espace limité pour les voitures, au profit des piétons et des cyclistes, qui... ne vont pas l'utiliser comme ailleurs !!! voir le port d'Arcachon, où la piste cyclable, qui gêne tout le monde y compris les professionnels, n'est pas utilisée par les cyclistes qui passent côté mer et aux piétons qui passent au milieu de la chaussée. Assez de cet écrémage des voitures, à la mode dans les mairies. Laissez cette avenue

En tant qu'habitant du nord du quartier du canelot, j'emprunte quotidiennement l'avenue des ostréiculteurs. Voici quelques réflexions et suggestions : 1 Pas de ralentisseurs, ni de coussins berlinois : inconfort pour les usagers, nuisances sonores pour les riverains immédiats (freinage et accélération) 2 Pas de "voie réservée aux riverains" ce qui est peu dissuasif (difficilement sanctionnable) et pèserait peu par rapport aux commentaires des "guides touristiques" qui vantent le point de vue 3 Pas de limitation à 20km/h ce qui reviendrait à créer une "zone de rencontre" sur le km de longueur de l'avenue, où les cyclistes seraient les rois et s'estimeraient en droit de rouler à 3 de front.. ce qui créerait des tensions encore plus vives 4 aménager les deux croisements de l'avenue en améliorant la visibilité, notamment en supprimant l'emplacement de stationnement à l'angle de la rue d'Armaillé (quant à l'armoire de la fibre optique à l'angle de l'allée des cordiers, mal placée, elle ne peut sans doute être déplacée) 5 L'aménagement de l'avenue devra prendre en considération les répercussions éventuelles, en termes de trafic et stationnement, sur les voies limitrophes (allée du canelot ...). 6 Préciser le statut des panneaux

Dans ma commune, lorsque j'ai demandé l'autorisation de clôturer mon terrain, on m'a demandé de respecter 6,50 m par rapport à l'axe médian de la chaussée et que c'était une règle de voirie publique. Si on demande à tous les riverains de respecter les règles, à commencer par le Restaurant du Port, le stationnement ne

dans cet aménagement la partie "privatisée" par les riverains est-elle remise en
Contre la proposition de supprimer le parking nord , départ de promenade ou simplement prendre l'air pour les papis mamies qui ne peuvent pas bcp marcher , mais qui aiment se ressourcé , donc il ne faut pas supprimer cet endroit de
Cameras de surveillance.
Camera de surveillance
C'est bien ; Attentionà ce que la Mairie ne fasse pas de cette voie une zone commune piétons, vélos, voituresà 20km/h ; ces zones ne sont pas respectées par les automobilistes qui s'en foutent et comme il n'y a pas de contrôles, c'est dangereux ! (Autour de l'église, certains passentà 57km/h mesurés, ne parlons pas du Pyla, Place
Bonjour, les séparateurs verts et les multiples panneaux sur vos projets, sont loin du pittoresque du Port, il y a des matériaux plus appropriés. Cordialement
Bonjour, Je suis favorableà une avenue des ostréiculteurs piétonne et cycliste avec un accès automobile limité aux riverains et usagers du port, donc sans chicanes ni ralentisseurs, mais limitéeà 20km/h, puisque ce sera une voie partagée. Actuellement les touristes font surtout un aller et retour sur cette voie, ce qui densifie la circulation inutilement et est anti écologique. Avec le stationnement obligé sur le parking des prés salés ouest, les touristes se déplacerontà pied et prendront le temps de découvrir le port et son environnement, sans polluer. Ceux
Bonjour, Cette grande voie étant également un lieu de promenade, c'est une bonne initiative de la sécuriser pour les piétons et les cyclistes, et aussi de nous consulter. Voilà 2-3 suggestions : - sécuriser plus les arrivées des voitures venant des allées de droite en multipliant les lignes blanches continues afin qu'elles marquent un vrai arrêt avant de tourner sur cette grande voie; - installer quelques bancs
Bonjour J'ai déjà répondu, mais oublie de cocher enfouissement des réseaux, et ceci sans oublier le côté du camelot non effectué
Bonjour , avec l'augmentation des places Bateaux +17 et un appontement navette UBA au bout de la digue Est , la solution est peut être de récupérer les surfaces appartenant au Conseil général devant les maisons ce qui permettrait un stationnement en épis .enterrer les ligne aériennes et pourquoi pas un
Avant toutes réflexion et travaux il faut récupérer le domaine public entre la route et les propriétés.Domaine que des riverains ont privatisé pour différents usages(aménagement paysage, parking privé ,voire installations construites..).Ce qui permettra de pouvoir disposer deuxà trois mètres de largeur avec possibilité au de
Au vue de l'importante fréquentation de ces lieux, possibilité de l'installation d'un
Arcachon
Aménager pour permettre aux piétons de se promener tranquillement tout en
aménagements en eau et électricité sur les pontons

ÉLARGISSEMENT POUR PIÉTONS UNIQUEMENT.

élaboration d'une charte architecturale et paysage opposable aux cabanes et habitations. Limitation de l'affichage sauvage en bordure de voie avec une unité à

20km heure c'est trop lent. 30km heure me semble plus adapté. L'aménagement du domaine public risque de faire disparaître ce qui reste de charme à notre port.

15 kms/h mieux que 30. la cohabitation piétons/voitures est possible. il faut juste que le plus fort fasse attention au plus faible (principe de la démocratie). pour sécuriser il faut la restitution du domaine public... au domaine public. pas de clôture, de jardin sur le domaine public. pas de terrasse sur le domaine public. Pareil sur le

" Certains " " propriétaires " de terrains bâtis, se sont permis d'empiéter sur la largeur des " trottoirs " ! il faut les contraindre à réduire la largeur utilisable devant leur construction !!! Et interdire le stationnement des véhicules qui empiètent sur la

C OK pour élargissement ,mais sans vélos,(les parents , enfants et handicapés en fauteuils ou pas , pourront admirer la façade en toute quiétude) les vélos sur la route et les trois balises de NON priorité serviraient de ralentisseurs. (ne pas en ajouter d'autres) _D / E_ Conserver le parking Nord ,(mais relooké) permettrait d'avoir une